

Gros Plan

Un début d'année particulier

Petit retour en arrière sur la gestion de l'école durant la période de crise:

« Restez chez vous pour sauver des vies », voilà le mot d'ordre donné par le Président de la République le 16 mars. Dès le lendemain, la France vivra confinée pendant près de 2 mois.

Le 11 mai débute la 1ère phase de déconfinement. En quelques jours seulement, la commune s'organise, en lien avec les enseignants, pour rouvrir l'école et accueillir les enfants dans le strict respect des normes sanitaires et l'application des protocoles nationaux.

Les semaines précédant le déconfinement, la mairie, les élus et l'équipe pédagogique préparent la réouverture de l'école dans un contexte incertain et dans l'attente des nouveaux protocoles nationaux. Une fois connus, la mairie réaménage le travail de l'équipe des agents communaux dans un nouveau fonctionnement et s'engage à rouvrir l'école. Cependant, au regard des protocoles sanitaires, l'accueil des enfants est limité. Priorité est donnée à l'accueil des enfants en fonction de la situation professionnelle du ou des parent(s). Dans le même temps les enseignants doivent donner des cours à distance pour les enfants qui n'ont pas repris le chemin de l'école. Il faudra attendre mi juin, avec l'assouplissement des protocoles, pour que tous les enfants puissent être accueillis.

Mais maintenant tournons nous vers l'avenir. La rentrée scolaire est prévue le 1er septembre. Durant l'été, à l'école, des travaux d'entretien (peinture, maçonnerie...) ont été réalisés. Le nettoyage général de l'école et de la cantine est en cours.

En juillet, des travaux de mise aux normes de l'éclairage public ont été réalisés ce qui nous permettra de mieux gérer l'éclairage du village. Fin juillet une réunion très constructive a été organisée à la demande du conseil municipal et notamment de la commission sécurité, avec les services du conseil départemental pour sécuriser la



D39 centre bourg. Il a donc été décidé, la réalisation d'un passage piéton protégé pour l'accès direct mairie/école vers la place de la salle Multi-Activités et l'étude de la sécurisation du carrefour du chemin Deous Hours/D222.

L'entretien des abords des voiries communales sera réalisé pendant l'automne avec le curage des fossés et le passage de l'épareuse sur la totalité des chemins communaux. Face à la grande vétusté de la couverture de la mairie, des travaux vont être engagés d'ici la fin de l'année ou début d'année prochaine pour refaire la toiture. Dès septembre le conseil municipal, par le biais de ses commissions, va se pencher sur l'étude de l'aménagement du vaste terrain qui se trouve au dessus de la salle multi activités.

Le but étant de créer un espace de rencontre entre les générations avec l'aménagement végétalisé et arboré d'un parc, agrémenté d'espaces promenades et jeux. Un lieu de détente tout en préservant la quiétude du lieu.



Le mot du maire

Je suis heureux de pouvoir publier ce nouveau numéro de l'Hirondelle. Quelques modifications ont été apportées à cette nouvelle publication qui reprend en partie la mise en page de ses débuts. Afin d'être en lien avec les habitants, nous allons remettre en place le Courrier des Lecteurs qui sera un véritable trait d'union entre la municipalité et les habitants de Bernadets. Merci de transmettre par courrier ou e-mail vos idées, satisfactions, doléances, suggestions... le Conseil Municipal en prendra connaissance ce qui permettra de faire un tour d'horizon régulier des problèmes abordés.

Depuis le début de l'année, en raison des élections et des contraintes liées à la situation sanitaire, la parution n'avait pas pu se faire. En attendant, quelques informations ont été distribuées dans les boîtes aux lettres par l'équipe municipale.

Cette crise sanitaire a bouleversé le déroulement de la gestion de la commune. La rubrique Gros Plan, va permettre de reprendre la gestion de cette crise notamment pour l'école où le personnel communal s'est beaucoup investi. Cependant cette rétrospective nécessaire ne doit pas occulter les projets à venir. Il faut se tourner vers le futur, tout en restant vigilant, et annoncer les chantiers de ce nouveau mandat. A la lecture de ce numéro vous prendrez connaissance des aménagements que nous lancerons prochainement et des travaux obligatoires que nous impose la situation. Toujours dans cette volonté de communiquer, la commission communication et information a mis en service le site internet où vous trouverez tous les éléments nécessaires de la vie de la commune : www.commune-bernadets.fr

En attendant je vous demande de rester vigilants et de respecter les gestes barrières demandés par les autorités sanitaires.

À bientôt

Jean-Paul Vidailhet

Décès

La fin d'année 2019 a été tristement marquée par la disparition tragique du jeune Louis Frede.

En 2020:

Simone Poumot, survenu à l'âge de 90 ans.

Michel Albert, ancien combattant d'Algérie, ancien horticulteur, ancien premier adjoint à la mairie de Bernadets, survenu à l'âge de 82 ans.

Guy Chailley, souvent croisé au volant de ses voitures anciennes, survenu à l'âge de 82 ans.



La vie des associations

ADEBHA

Association pour l'environnement de BERNADETS et de ses habitants.
Notre association a pour objectif :
- d'être informé et d'informer les habitants sur les projets qui concernent l'environnement et la qualité de vie de notre commune
- veiller à prévenir et à répondre à toute altération de la qualité de vie
- accompagner les habitants sur tous les problèmes environnementaux
- promouvoir et défendre la qualité de vie au sein de la commune de BERNADETS, auprès de la mairie et des différentes autorités publiques ou privées pouvant intervenir.

Pour toute information, s'adresser à Me LACAZE Aline 06 62 94 02 96

ACCA

Une saison 2019/20 bien remplie avec le même nombre de chasseurs, son lot de battues et de chasses individuelles. Battues toujours réalisées en collaboration avec la CCA de Saint Castin. Un partenariat qui a permis de terminer la saison par le traditionnel repas toujours très apprécié, et des convives toujours plus nombreux.
Puis, le coronavirus s'est invité et a perturbé toute la fin de saison. Les battues aux nuisibles du printemps, les battues aux sangliers de fin de saison et autres n'ont pu avoir lieu. Cette saison charnière a vu des changements au niveau de la fédération des chasseurs pour mise en application à partir de 2020/21.

Lors de l'assemblée générale de fin juillet, un nouveau conseil d'administration a été élu et a fait adopter les modifications des nouveaux statuts et la nouvelle réglementation. Les chevreuils, réservés aux associations seront cuisinés (pâtés) et seront vendus.

Contact: Regis Frouté 05 59 33 04 14

Amicale Laïque (musique)

Cette année fut particulière, mais nous ne désespérons pas car la musique réchauffe les coeurs.
Le vendredi 4 septembre à 19h30 aura lieu l'Assemblée Générale et les inscriptions pour les cours de piano, guitare et batterie. Nous espérons pouvoir organiser le vide grenier au mois de novembre, et d'autres manifestations pour l'année 2021 dans un programme à venir.

Vous pouvez contacter Annie Meyer au 06.84.16.41.56

En attendant de vous retrouver, prenez soin de vous en musique !

Anciens Combattants

Toujours présent lors de nos cérémonies malgré la situation, la cérémonie du 8 mai a pu se dérouler en présence de nos représentants, hélas à huis clos.

Contacts: M. Lacoste 05.59.33.09.92/
francis.lacoste@wanadoo.fr

APE

Cette année, l'APE a fait preuve d'innovation avec une vente de plants dont les semis ont été réalisés par les enfants de l'école.

Malgré les circonstances de cette fin d'année assez particulière, ce fut un succès.

Au niveau des projets scolaires, seul le cycle 3 a pu profiter d'un séjour au ski. Nous tenons à vous informer que les membres du bureau actuel ne se représentent pas pour l'année à venir. Donc un appel à la candidature est lancé, à savoir que s'il n'y a plus d'APE, il n'y aura plus de projets scolaires pour nos enfants.

Si vous voulez des renseignements, n'hésitez pas à nous contacter à :
ape.bernadets64@gmail.com

Ball-Trap de Bernadets

Comme pour la chasse, tous les tireurs avaient renouvelé leur licence, mais devant la tournure des événements, cette saison est restée blanche. Souhaitons que la saison 2021 nous permette de nous retrouver sur les pas de tir.

Contact: Regis Frouté 05.59.33.04.14

Gauyous Toustem

Malgré l'annulation de toutes nos activités depuis le début de la crise du COVID 19, nous ne désespérons pas. Heureusement que l'année avait bien commencé avec la journée récréative sur le thème du Bien-Etre et Confort, du repas à l'Amandier en début d'année et de notre Assemblée Générale du 17 Février. Pour l'instant nous ne savons pas encore ce que sera cette fin d'année. Restons dans l'espoir!

Contact: Marie Carrau 05.59.33.47.02

Gym & Entretien

Comme tous les ans nous vous invitons à venir rejoindre l'association de gymnastique de Bernadets (affiliée à l'EPCV). Carole notre professeur vous propose tous les lundis de 19h45 à 20h45 des cours en musique de renforcement musculaire, exercices d'équilibre, étirements abdominaux, cardio etc...

Tous les mercredis de 20h à 21h nous faisons des sports collectifs; badminton, jeux de ballon, relais, volley etc...

Nous vous offrons 2 cours gratuits pour voir si cela vous convient.

La cotisation est de 110 euros par an (possibilité de payer en plusieurs fois).

Merci à tous ceux qui ont participé au concours de belote organisé par la gym le 25 Janvier dernier et qui fût une belle réussite grâce à vous tous.

Nous vous attendons à la salle multi-activités le LUNDI 7 SEPTEMBRE date de la reprise des cours.

Présidente : Jocelyne Walter

Secrétaire : Corine Lopez

Trésorier : Sébastien Cazalis

Pour tous renseignements complémentaires tel à Jocelyne WALTER 06.70.71.17.29

Tennis de table

Après un arrêt net des activités du Bernadets Tennis de Table, COVID 19 oblige, nous revoilà plus motivés que

Trombinoscope du conseil municipal

jamais. Dès la levée des restrictions, nous avons travaillé avec la mairie à l'élaboration d'un protocole nous ayant permis de reprendre les cours des jeunes le vendredi soir dès début juin, ainsi que les jeudis soirs puis lundi soir, pour le bonheur du plus grand nombre de licenciés. Si les conditions le permettent, nous reprendrons aussi les cours du mercredi après-midi début septembre, le vendredi 11 septembre le traditionnel "apéro des sponsors", le samedi 12 septembre nous serons présents avec démonstration pour le forum des associations à Morlaàs et le dimanche 13 septembre le tournoi du club (restauration rapide sur place le midi) et pour clôturer cette journée Assemblée Générale pour le renouvellement du bureau.

La saison 2019/2020 a vu notre nombre de licenciés bondir de 25% en passant de 31 à 42 !! Nous comptons sur vous pour faire aussi bien autant en loisir qu'en compétition départementale et ainsi dynamiser le sport village !

Pour nous rejoindre :

Huet Fabrice 06.28.26.24.58

Cazenave Guy 06.08.34.77.17

ping64.bernadets@laposte.net

club.quomodo.com/bernadets-tt

RDV à bientôt salle multi activités de Bernadets

Wa-Jutsu

La méthode Wa-Jutsu voit le jour en 1983 sous l'impulsion d'un professeur de judo-ju-jitsu, diplômé d'état deuxième degré et diplômé Maître en ju-jitsu au Japon : Maître Jacques Jean QUERO. En dénommant sa méthode Wa-Jutsu (art de l'accord et de la paix) Maître QUERO souhaite démontrer que ce qu'il enseigne n'est pas une technique dangereuse et ne peut nuire à qui que ce soit. La méthode Wa-Jutsu est une éducation du corps et de l'esprit, un principe de vie, une voie d'évolution humaine. C'est une méthode à but non compétitif n'ayant rien à voir avec le ju-jitsu vulgaire enseigné en occident. En l'étudiant il est essentiel d'entraîner le corps et de cultiver l'esprit à travers la pratique technique.

- Pour les adolescents : Nos objectifs sont de leur fournir les moyens d'une pratique TRADITIONNELLE de qualité issue des programmes des Ecoles Japonaises d'Aiki-Jutsu, de Ju-Jutsu... Les adolescents peuvent se défouler dans une pratique intensive mais où le style et le respect du partenaire reste de rigueur !

- Pour les adultes et les vétérans : Ils y trouveront un moyen d'exercer et d'entretenir d'une manière bienfaisante le corps et l'esprit dans la science de la défense et la contre-attaque et aussi, grâce à la pratique des "Katas" traditionnels, se passionner dans la recherche de l'harmonie de l'esprit du souffle et du corps.

Les cours se déroulent les mardis et jeudis de 19h00 à 20h30 à la salle multi-activité. Pour toute information complémentaire, Contact : 06.61.90.91.16

E-mail: boissaychristophe@yahoo.fr.



Jean-Paul VIDAILHET
Maire

Adjoint au maire



Arnaud CAZABAT
1er adjoint délégué aux finances, information et communication, fêtes et cérémonies



Cyrille LATERRADE
3ème adjoint délégué aux bâtiments communaux, vie associative, environnement et développement durable



Nadège BITAILLOU
2ème adjointe déléguée aux affaires scolaires, vie associative et affaires sociales



David BOURGUINAT
4ème adjoint délégué à la voirie communale, pouvoirs

Conseillers municipaux



Florence MIEYAA
Bernadets: Finances
Saint Castin: église-cimetière



Loriane MEYER
Enfance, jeunesse, aînés, associations, animations, culture



Marie ILADOY
Affaires scolaires, bâtiments, voiries, espaces publics, finances, communication, urbanisme



Patrice GOMES
Sécurité, urbanisme, développement



Stéphane BARBEROUSSE
Sécurité, bâtiments, urbanisme, voirie, espaces publics



Jean-Francois CARRAU
Bernadets: Enfance, jeunesse, aînés, associations, animations, culture, bâtiments, urbanisme, voiries, sécurité
Saint Castin: Église, cimetière, appel d'offre



Vanessa BLOTTERE
Affaires scolaires, enfance, aînés, associations, animations, culture



Jean De MELO
Appel d'offres, enfances, aînés



Diane BONNEAU
Affaires scolaires, bâtiments, espaces publics, urbanisme, environnement, enfance, aînés, associations



Lucie BERNARD
Affaires scolaires, enfance, aînés, associations, communication, information, solidarité

Agents communaux



Amélie MONIN
secrétaire de mairie



Karine MARCHAND
Service cantine, surveillance inter cantine et l'entretien des locaux



Patricia BEDOUT
ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles), régic, cantine, garderie, location des salles



Saïda SIGNORET
Service cantine, garderie du soir, entretien, animation des TAP



Annie MEYER
Garderie matin et soir, cantine, assure animation TAP, entretien locaux



Yann PEDUCASSE
Entretien des bâtiments, voiries communales, espaces verts, assure les relations avec entreprises intervenant sur la commune.

Le saviez-vous ?

Heures d'ouverture de la mairie

La mairie est ouverte au public le mardi de 13h30 à 18h, le jeudi de 13h à 19h, le vendredi de 8h à 12h.

Pour les rendez vous avec le Maire ou les adjoints, contacter le secrétariat de mairie aux heures d'ouverture au 05 59 33 07 42

Déchetterie & Déchets verts

Une déchetterie gratuite est à votre disposition à Morlaàs ainsi qu'une plate-forme de stockage de déchets verts.

Heures d'ouverture:

Déchetterie - du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Déchets verts:

Du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Les horaires d'hiver n'ont plus cours ... malgré ce qu'indique le panneau à l'entrée !

Feux et nuisances sonores

Les feux de déchets végétaux ou ménagers, sont strictement interdits conformément au règlement sanitaire départemental.

Les tontes et l'usage de tous appareils bruyants, ne sont autorisés que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

ADMR Canton de Morlaàs

L'association du service à domicile en milieu rural (ADMR) apporte une aide à domicile aux familles, personnes âgées ou handicapées, pour des tâches et des activités de la vie quotidienne: ménage, repassage, courses, repas...

Une auxiliaire de vie sociale diplômée peut intervenir à votre domicile.

Renseignements au 05 59 33 67 23
10 place Sainte Foy à Morlaàs.

Vous pouvez aussi contacter l'antenne 64 de la Fédération ADMR qui se trouve à Serres-Castet, 327 chemin Morlanné au par téléphone au 05 59 12 63 00.

Le recensement militaire: c'est obligatoire !

Vous avez atteint vos 16 ans ? Pensez à vous faire recenser en mairie ou en ligne sur service.public.fr.

Cette démarche est obligatoire et indispensable pour passer vos examens. De même, elle permet votre inscription à la journée Citoyenneté et Défense ainsi que votre inscription sur la liste électorale dès vos 18 ans.



COVID-19

PORTER UN MASQUE, POUR MIEUX NOUS PROTÉGER



Se laver les mains **avant** de mettre son masque et **après** l'avoir retiré



Mettre et enlever le masque en le prenant par les lanières



Couvrir le nez et la bouche



Une fois posé, ne plus le toucher



Après utilisation, le mettre dans un sac plastique et le jeter **ou** s'il est en tissu, le laver à 60° pendant 30 min

Le masque est un moyen de protection complémentaire qui ne remplace pas les gestes barrières



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000

(appel gratuit)